C0325

GESTION FINANCE FISCALITE FISCALITÉ

LA FISCALITÉ DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES COMPLEXES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les clés fiscales pour piloter des opérations immobilières complexes

À la demande, notamment, des collectivités territoriales, les organismes d'Hlm sont amenés au titre du montage de leurs opérations immobilières de diversifier leur offre. Aujourd'hui, le logement social s'inscrit dans une démarche globale : à côté du locatif "classique", les OLS proposent des produits comme l'usufruit locatif social, et développent la vente de logements neufs par la voie de l'accession sociale, le dispositif de la location-accession PSLA ou le nouveau régime du bail réel solidaire. L'enjeu de la présente formation est de permettre tant aux financiers qu'aux opérationnels de s'approprier la fiscalité des opérations immobilières particulières afin d'optimiser l'équilibre de ces dernières.

PUBLIC

Fiscaliste, responsable comptable ou financier et collaborateur, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la TVA applicable aux opérations immobilières.

OBJECTIFS

› décrypter la fiscalité de certaines opérations immobilières complexes

› approfondir les questions fiscales délicates rencontrées lors de ces opérations complexes.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Consultante-formatrice spécialisée en fiscalité immobilière.

DATES DES SESSIONS INTER

le 9 avril 2027 - Présentiel à Paris
le 9 avril 2027 - Distanciel
le 17 septembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : **830 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les opérations de lotissement et d'aménagement
- l'acquisition des terrains
- les travaux
- la cession des lots ou des droits

Le régime des baux de longue durée
- Les différents types de baux
- La fiscalité associée à la conclusion, la vie et la fin du bail

La vente d'immeubles à rénover (VIR)
- les principes
- le Régime fiscal

La construction en vue de la vente
- les dispositifs réservés au secteur du logement social
- l'accession sociale en zone ANRU/ QPPV
- la location-accession PSLA
- le bail réel solidaire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.